

## Communiqué de presse

Berne, le 28 avril 2021

### Un grand pas vers la réduction des coûts réglementaires inutiles

**Le Conseil fédéral a ouvert les procédures de consultation relatives à l'introduction du frein aux coûts de la réglementation et à la loi fédérale sur l'allègement des coûts de la réglementation pour les entreprises. Le gouvernement répond ainsi au mandat que lui a donné le Parlement au printemps 2019 déjà. Le frein aux coûts de la réglementation conçu par l'Union suisse des arts et métiers usam et lancé par les partis bourgeois soumet les projets qui entraînent des coûts réglementaires particulièrement élevés ou touchent plus de 10 000 entreprises à la majorité qualifiée du Parlement.**

Les coûts réglementaires représentent environ 10% du produit intérieur brut de la Suisse, soit quelque 70 milliards de francs chaque année qui brident la croissance économique. Pour réduire les coûts réglementaires existants, l'usam et le Conseil fédéral ont dressé un inventaire des réglementations qui pourraient être supprimées. Ils ont ainsi identifié un potentiel d'économie de plus de 10 milliards de francs. La réduction des coûts existants ne suffira toutefois pas à contenir efficacement les coûts induits par la réglementation. Pour freiner l'apparition de nouveaux coûts réglementaires, il faut introduire au Parlement un mécanisme analogue au frein à l'endettement.

Le frein aux coûts de la réglementation conçu par la plus grande organisation faîtière de l'économie suisse comprend trois volets:

- estimation des coûts induits par chaque nouveau projet de loi,
- examen de l'exactitude de l'estimation par un organisme de contrôle externe et indépendant de l'administration,
- obligation de soumettre le projet de loi à la majorité qualifiée du Parlement lorsque plus de 10 000 entreprises sont touchées ou que les coûts réglementaires induits sont particulièrement élevés.

L'usam demande l'introduction complète du frein aux coûts de la réglementation et procédera à un examen critique du projet mis en consultation. La plus grande organisation faîtière de l'économie suisse déplore notamment l'absence d'un organisme de contrôle externe à l'administration dans le projet du Conseil fédéral.

#### Renseignements complémentaires

**Fabio Regazzi**, président, portable 079 253 12 74

**Hans-Ulrich Bigler**, directeur, portable 079 285 47 09

Plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et quelque 500 000 PME, soit 99,8 % des entreprises de notre pays. L'usam s'engage sans répit pour l'aménagement d'un environnement économique et politique favorable au développement des petites et moyennes entreprises.